



Explosion de la précarité sur le site *d'ArcelorMittal Dunkerque.*

En 1992, notre site sidérurgique comptait **244 salariés précaires** (essentiellement des intérimaires), ce nombre est passé à **617 au 30 juin 2015** (50% d'intérimaires et 50 % de CDD) et demain, l'employeur pourra recourir au CDI intérimaire

En clair, la précarité est passée de **5 % en 1992 à 21,37 % au 30 juin** dernier soit **plus d'un salarié précaire sur 5 travaillant sur un site SEVESO seuil haut**. Cette situation est encore plus dramatique au niveau des entreprises sous traitantes employées sur notre site. Cette stratégie d'entreprise a été décidée par la famille MITTAL en pleine période de crise.

Cette stratégie est également celle du MEDEF, Mme Parisot, à l'époque, patronne de cette instance déclarait :

« La vie, la santé, l'amour sont précaires. Pourquoi le travail ne le serait-il pas » ?

Il s'agit bien évidemment des plus jeunes qui sont touchés de plein fouet par cette précarité. On note également que les accidents du travail et plus précisément les accidents mortels sont plus nombreux chez les salariés précaires.

Pour la C.G.T., ces salariés précaires sont confrontés à une alternative difficile : travailler, en s'exposant davantage aux risques professionnels ou se préserver de ces risques, mais en s'exposant alors à un autre risque, celui de perdre son emploi et de se retrouver au chômage.

L'absence d'un contrat stable créé pour ces jeunes une incertitude du lendemain.

Dans cette explosion de la précarité, le patronat est en train de faire disparaître progressivement le C.D.I. en utilisant le C.D.D. comme une « **superbe période d'essai** » puisque le C.D.D. parafé entre les deux parties (*salarié et direction*) est de 18 mois et contraire à la convention collective de la sidérurgie..

Plus que jamais, exigeons ensemble, de véritables embauches en C.D.I. sur notre site sidérurgique classé SEVESO seuil haut.